

Plus de la moitié des jeunes a un emploi stable

Parmi les jeunes actifs guadeloupéens, neuf sur dix sont salariés. Plus de la moitié des salariés occupe un emploi stable lié à un contrat à durée indéterminée (CDI), quatre sur dix occupent un emploi temporaire dont une majorité de femmes en contrat à durée déterminée (CDD). Néanmoins, ce ne sont pas les jeunes les plus diplômés qui sont en CDI, mais bien ceux ayant un diplôme issu d'une filière courte. Un jeune sur quatre travaille à temps partiel, dont plus de la moitié en emploi aidé ou en contrat de qualification. Peu de jeunes sont en apprentissage alors que leur taux de chômage est particulièrement élevé.

Lise Demougeot

Le salariat, une réalité pour neuf jeunes guadeloupéens sur dix

En Guadeloupe, en 2012, la quasi-totalité des jeunes de 15 à 29 ans en emploi est salariée. Seuls 10,1 % des jeunes actifs occupés ne le sont pas (figure 1). Ils ont alors un statut (définitions) d'indépendant, d'employeur ou d'aide familial. Parmi les salariés, plus de la moitié occupe un emploi stable : 54,2 % ont en effet un contrat à durée indéterminée (CDI). Le salariat est encore plus répandu chez les femmes que chez les hommes (91,6 % d'entre elles contre 88,3 % d'entre eux).

On observe toutefois des différences dans les types de contrat entre les deux sexes. Tandis qu'une relative parité concerne les CDI, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à signer des contrats à durée déterminée (CDD), mais sont plus rares parmi les intérimaires et les apprentis. La situation des jeunes guadeloupéens n'est pas anecdotique. Dans l'Hexagone et la Corse, le constat est même davantage marqué, puisque les jeunes actifs occupés sont encore plus nombreux à avoir un statut de salarié (94,2 % d'entre eux) et ils sont 60,2 % à occuper un emploi à durée indéterminée. Par contre, le salariat concerne, à l'inverse, plus d'hommes que de femmes.

En Guadeloupe, deux jeunes actifs occupés sur trois n'ont pas le baccalauréat, quel que soit leur statut d'emploi. Ce constat concerne 53,3 % des salariés et 48,0 % des non salariés (figure 2). En outre, 12,4 % des jeunes actifs occupés n'ont aucun diplôme. Même si le niveau de formation des non salariés est un peu plus élevé (37,9 % possèdent le baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur contre seulement 34,5 % des salariés), il reste faible. Par ailleurs, la fréquence des CDI de ces jeunes n'augmente pas avec leur niveau de diplôme, puisque près de six jeunes guadeloupéens sur dix ayant un em-

ploi à durée indéterminée ont un diplôme issu d'une filière courte d'enseignement (CEP, brevet, CAP ou BEP). La situation en France hexagonale est différente. Le niveau de diplôme des jeunes actifs occupés est plus élevé : un quart d'entre eux (26,0 %) n'a pas le baccalauréat et 7,9 % n'ont aucun diplôme. En outre, la fréquence des jeunes ayant des contrats sans limite de durée augmente avec leur niveau de diplôme.

Sept femmes sur dix travaillent à temps complet

En Guadeloupe, les trois quarts des jeunes actifs occupés travaillent à temps complet. En 2012, les emplois à temps partiel concernent seulement 26,0 % des jeunes guadeloupéens. Le travail à temps complet concerne davantage les non salariés que les salariés, avec un écart de 2,6 points entre les deux statuts (figure 3). Les jeunes ayant un emploi aidé (définitions) ou un contrat de qualification sont plus nombreux à travailler à temps partiel (57,2 %), alors que pour tous les autres types de contrat, ils travaillent plus souvent à temps complet. Lorsqu'ils sont favorables au temps complet, les écarts sont d'ailleurs très marqués pour certains profils : 50,2 points chez les indépendants, 64,6 points chez les employeurs et jusqu'à 76,1 points chez les jeunes en CDI. En 2012, les emplois à temps partiel concernent davantage les femmes que les hommes : 29,1 % d'entre elles contre 23,1 % d'entre eux. Par ailleurs, 54,1 % des jeunes travaillant à temps partiel sont des femmes. Le fait que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes est un phénomène que l'on observe également en Hexagone, dans des proportions toutefois moins importantes (27,8 % d'entre elles et 13,6 % d'entre eux). Toutefois, les jeunes guadeloupéennes étant mères plus tôt, elles sont plus souvent à temps partiel que les jeunes femmes de France hexagonale.

Parmi les jeunes guadeloupéens qui travaillent, plus de quatre sur dix occupent un emploi temporaire (définitions). En 2012, les emplois temporaires occupés par les jeunes actifs sont principalement des CDD (82,3 %) mais également des contrats d'apprentissage (15,9 %) (figure 4). Les femmes et les hommes sont presque tout autant concernés par ce type d'emplois temporaires. La précarité de l'emploi est particulièrement sensible chez les jeunes de 15 à 29 ans. C'est d'ailleurs à cette tranche d'âge que s'adressent les dispositifs d'accompagnement tels que les contrats d'apprentissage ou les emplois aidés.

Apprentissage ou emploi aidé : des emplois pour un jeune guadeloupéen sur dix

En 2012, 1 108 jeunes guadeloupéens sont en contrat d'apprentissage et 475 ont un emploi aidé ou un contrat de qualification. Les apprentis représentent 6,5 % des jeunes actifs occupés et sont majoritairement des hommes (60,0 %). Le contrat d'apprentissage, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, est un contrat de travail à durée déterminée. Il vise à favoriser l'insertion des jeunes en ménageant un « sas » entre leur scolarité au sens strict et leur pleine entrée dans la vie active.

Quant aux jeunes ayant un emploi aidé, ils représentent 2,8 % des jeunes actifs occupés, dont une majorité de femmes (57,3 %). Avec les emplois aidés, l'État fait le choix de financer l'emploi des jeunes. Le taux de chômage des jeunes guadeloupéens a régulièrement franchi les 40 % et il est même actuellement supérieur à 50 %. Face à ce constat, des dispositifs d'accès à l'emploi spécifiquement destinés aux jeunes tentent de favoriser leur insertion professionnelle. Ces mesures recouvrent notamment l'apprentissage et les emplois aidés. ■

1 Seuls 10 % des jeunes actifs occupés ne sont pas salariés

Statut d'emploi et type de contrat des actifs occupés de 15-29 ans par sexe (en %)

	Femme	Homme	Ensemble
Non salariés	8,4	11,7	10,1
Indépendants	74,7	70,5	72,2
Employeurs	24,1	26,2	25,4
Aides familiaux	1,2	3,3	2,4
Salariés	91,6	88,3	89,9
Apprentis	5,9	8,5	7,2
Intérimaires	0,8	2,0	1,4
Emploi aidés, contrats de qualification	3,6	2,6	3,1
Stagiaires	1,4	2,1	1,7
CDD	34,2	30,5	32,3
CDI	54,1	54,3	54,2
Total	100,00	100,00	100,00

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation principale.

2 Deux jeunes actifs occupés sur trois n'ont pas le baccalauréat

Statut d'emploi et type de contrat des actifs occupés de 15-29 ans, par niveau de diplôme (en %)

	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Baccalauréat et équivalents	CAP, BEP et équivalents	Brevet, CEP	Sans diplôme	Ensemble
Non salariés	11,6	8,2	18,1	30,2	17,8	14,1	100,0
Indépendants	13,1	4,9	16,9	29,8	19,1	16,2	100,0
Employeurs	6,6	10,9	21,3	34,6	15,4	11,1	100,0
Aides familiaux	17,7	41,5	17,7	11,5	11,6	0,0	100,0
Salariés	11,4	4,9	18,2	35,6	17,7	12,2	100,0
Apprentis	25,2	15,0	24,9	22,4	9,2	3,4	100,0
Intérimaires	6,5	12,1	17,9	51,0	7,9	4,6	100,0
Emploi aidés, contrats de qualification	15,9	10,3	21,0	31,1	16,3	5,4	100,0
Stagiaires	22,1	18,5	16,0	27,4	8,6	7,4	100,0
CDD	13,0	4,8	20,5	33,3	17,3	11,1	100,0
CDI	8,6	2,9	16,0	38,3	19,6	14,5	100,0
Ensemble	11,5	5,3	18,1	35,0	17,7	12,4	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation principale.

3 La moitié des jeunes salariés qui travaillent à temps partiel sont en CDD

Statut d'emploi et type de contrat des actifs occupés de 15-29 ans à temps partiel, par sexe (en %)

	Femme	Homme	Ensemble
Non salariés	7,2	11,6	9,2
Indépendants	79,7	73,2	75,9
Employeurs	17,4	20,0	18,9
Aides familiaux	2,8	6,8	5,1
Salariés	92,8	88,4	90,8
Apprentis	8,0	18,5	12,7
Intérimaires	2,2	3,2	2,6
Emploi aidés, contrats de qualification	8,3	4,8	6,7
Stagiaires	1,9	4,3	3,0
CDD	52,9	47,3	50,4
CDI	26,7	22,0	24,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation principale.